

Transport maritime/Une perte de 4 milliards de dollars par an

L'Algérie saignée par les armateurs étrangers

■ L'Algérie assure seulement 2% de son transport maritime. «Nous subissons le diktat de trois compagnies», affirme le directeur de la marine marchande. Depuis son installation à la tête du ministère, Boudjema Talai ne manque pas une occasion d'évoquer la nécessité d'une performance pour relever le défi et acquérir de nouveaux marchés dans le transport maritime international, afin de redonner à la marine marchande nationale sa véritable place parmi les armateurs étrangers qui dominent le marché.

Par Meriem Benchaouia

L'offre nationale de transport maritime des marchandises est réduite à sa plus simple expression. En effet, en dépit de nombreuses restructurations et d'une aide financière répétitive, la compagnie publique battant pavillon national ne couvre que 2% du marché du transport des marchandises, laissant l'essentiel des affaires et des profits aux compagnies étrangères, pour une valeur de 4 milliards de dollars. Alors que dans les années 1980, l'Algérie disposait d'une flotte très importante, composée d'environ 80 navires exploités par la Cnan. Le développement du secteur des transports demeure une priorité pérenne pour le ministre des Transports, en particulier le développement maritime, qui constitue selon le premier responsable du secteur, le véritable maillon de la croissance économique du pays. Effectivement, depuis son installation à la tête du ministère, Boudjema Talai ne manque pas une occasion d'évoquer la nécessité d'une performance pour relever le défi et acquérir de nouveaux marchés dans le transport maritime international, afin de redonner à la marine marchande nationale sa véritable place parmi les armateurs étrangers qui dominent le marché. Il a, dans ce sens, insisté à maintes reprises sur l'urgence de développer la part du pavillon national dans le marché du fret maritime international, dominé actuellement à 97% par les armateurs étrangers. S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le directeur de la marine marchande et des ports au ministère des Transports, Mohamed Ibn Boushaki, a expliqué que la chute du transport maritime national, un secteur «*sensible et important*» pour le développement de l'économie, a été provoquée par un «*désinvestissement à notre détriment*», laissant celui-ci confronté au «*diktat de trois compagnies étrangères*». Depuis, déclare-t-il, «*les pouvoirs publics ont réagi*», annonçant le lancement d'un programme d'acquisition de navires pour «*réhabiliter et renforcer le pavillon national*». Selon lui, la Compagnie nationale algérienne de navigation va se déclinier en trois groupes. Il s'agit du transport maritime de marchandises, de celui des voyageurs et du port et ses gestionnaires. Il a précisé, ainsi, que la CNAN venait d'acquérir six navires et qu'elle envisageait d'en recevoir une



Ph/D. R.

dizaine d'autres d'ici à 2019, pour permettre, dans une première phase, d'assurer 25% du

transport des marchandises par voie maritime. Il a indiqué qu'il s'agissait là d'une partie d'une

flotte de 27 bateaux que la CNAN escompte recevoir contre un investissement d'un milliard de

dollars. M. Ibn Boushaki a rappelé que l'Algérie détenait par le passé l'une des flottes les plus importantes de la Méditerranée. Par rapport aux sept navires de la CNAN saisis à l'étranger, le représentant du ministère des Transports l'a imputé à une politique de partenariat qui a échoué, ajoutant que «*l'affaire est en contentieux*». S'exprimant sur le projet de création d'un grand port de commerce, dont il situe la construction à El Hamdania, dans la région de Cherchell, le responsable du ministère a souligné que «*l'étude de localisation initiée par le ministère des Transports tire à sa fin. Les délais de réalisation ont été ramenés à 7 années au lieu de 10. Ils devront débiter une fois que la question financière sera réglée*». Il a précisé que cette infrastructure allait s'étendre sur 2 000 hectares et disposera de 3,3 km de quais. Elle permettra, a-t-il ajouté, de traiter quelque 40 millions de tonnes de marchandises/an.

M. B.

Commerce Extérieur/Décret exécutif

Du nouveau dans les licences d'importation

Le décret exécutif relatif aux licences d'importation et d'exportation a été approuvé, hier, par un Conseil du gouvernement, dans le cadre de l'application des dispositions de la nouvelle loi sur le commerce extérieur votée par le Parlement en juillet dernier.

Ce texte, dont l'APS a obtenu une copie, porte notamment sur la mission du Comité interministériel chargé de la délivrance des licences, les modes de répartition des contingents et la durée de validité de ces licences dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2016.

Dans l'exposé des motifs, les auteurs de ce texte expliquent que pour des raisons économiques de protectionnisme visant essentiellement la conservation des ressources naturelles épuisables, l'approvisionnement de l'industrie nationale de transformation par les quantités essentielles de matières premières produites sur le marché national, la préservation des équilibres financiers extérieurs, de l'équilibre et de l'approvisionnement du marché, «*des mesures de restrictions peuvent être administrées*».

«*La détermination de la liste des produits à soumettre au dispositif des licences est subordonnée à l'objectif recherché à travers l'administration des licences*», poursuivent-ils.

Pour ce qui concerne les licences, il en existe deux catégories : automatiques et non automatiques.

Ainsi, le décret indique que les licences d'importation ou d'exportation automatiques sont délivrées par les secteurs ministériels concernés sur la base d'une demande accompagnée de documents justifiant la conformité des produits selon leur nature et

la situation juridique des opérateurs économiques.

A ce titre, les secteurs ministériels sont appelés à déterminer la liste des produits, jugés nécessaires, à soumettre au dispositif de licence.

Quant aux licences non automatiques, elles sont accordées par le ministère du Commerce sur proposition d'un comité interministériel permanent institué auprès de ce ministère, afin de gérer les contingents de produits.

Ce comité a pour mission de formuler des propositions relatives à la liste des produits et la détermination des volumes quantitatifs des contingents.

Le contingent est ouvert sur la base d'un avis, émis par le ministère du Commerce, par voie de publication dans la presse nationale et sur le site web de ce ministère ou par toute autre voie appropriée.

L'avis doit comporter les délais d'introduction des demandes d'importation ou d'exportation relatives à chaque contingent et le lieu de dépôt, les délais d'ouverture et de fermeture du contingent, les quantités de chaque produit ainsi que le mode retenu pour la répartition des quotas.

Pour la répartition des contingents, le décret propose 4 méthodes mais évoque la possibilité de recourir à tout autre mode plus approprié dans le cas où ces 4 systèmes s'avèrent inadaptés.

Ainsi, les méthodes proposées portent sur l'ordre chronologique d'introduction des demandes (Premier venu premier servi), la répartition en quotas des quantités demandées, la prise en considération des courants d'échanges traditionnels et l'appel à manifestation d'intérêt.

Quant au Comité chargé de l'examen des demandes de licences, il est présidé par le secrétaire général du ministère du Commerce et composé de deux représentants du ministère des Finances (direction générale des Douanes et direction générale des Impôts), et d'un représentant pour chacun des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture et du Commerce.

La mission de cette structure porte sur l'examen des demandes de licences d'importation ou d'exportation par référence aux besoins exprimés et aux statistiques résultant de l'exploitation des données formulées par les départements ministériels ainsi que par les représentants des associations professionnelles et patronales agréées.

Il est aussi chargé de formuler au ministre du Commerce des propositions sur l'identification et l'actualisation de la liste des produits à contingerer, la détermination des volumes quantitatifs des contingents et le choix des méthodes de répartition des quotas.

Concernant la durée de validité des licences d'importation ou d'exportation, le décret l'a fixée à six mois à compter de sa date de délivrance. Selon le texte, la licence délivrée a un caractère «*personnel et incensurable*».

En cas de non utilisation, elle doit être restituée au Comité, au plus tard, dans les 10 jours ouvrables, suivant sa date d'expiration.

Par ailleurs, les Douanes doivent informer régulièrement le ministère du commerce et la Banque d'Algérie du niveau de consommation des contingents à l'importation et à l'exportation, ainsi que des statistiques relatives à l'historique des opérations d'importations ou d'exportations.

Kamel L.

En examen au niveau de la commission des finances de l'APN

La loi de finances 2016 fait déjà polémique

Le projet de loi de finances de 2016 est en examen au niveau de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale. Sa composante est déjà divisée sur les différentes propositions d'augmentation du carburant et de l'électricité.

Par Nacera Chennafi

La présentation des projets de loi de finances a toujours été une occasion pour les députés, en particulier ceux de l'opposition, de soulever des questions de gestion des dépenses publiques, le développement régional et autres. Pour le PLF 2016, la polémique est déjà là avant même la présentation du texte en plénière. Ainsi, au niveau de la commission des finances et du budget de la chambre basse du Parlement, ce texte ne fait pas l'unanimité notamment par rapport à ses mesures relatives à l'augmentation de certains impôts et la hausse des prix du carburant et surtout ceux de l'électricité.

Le projet de loi de finances de 2016 est en examen au niveau de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale. Sa composante est déjà divisée sur les différentes propositions d'augmentation du carburant et de l'électricité. Selon les premières échos, des députés membres de ladite commission rejettent ces augmentations, alors que d'autres les soutiennent mais suggèrent qu'elles soient accompagnées d'une révision de la politique des subventions qui ne doit pas profiter, selon eux, aux riches.

En ces moments de crise avec la chute des prix du pétrole et le recul des réserves de change de 50%, les membres de la commission des finances se trouvent dans l'embarras de valider les différentes augmenta-



tions contenues dans le PLF 2016 alors que le député touche entre 250 000 et 300 000 DA avec les primes.

Il est vrai qu'au niveau de cette commission certains députés se trouvent libres de poser toutes les questions possibles aux ministres auditionnés, mais d'autres sont tenus de se soumettre aux directives de leurs partis, car dans tous les cas le PLF 2016 doit passer et c'est la majorité assurée par le FLN et le RND qui s'occupe de cette mission. C'est probablement ce qui a poussé le ministre des

Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a confirmé les augmentations contenues dans ce texte lors de son passage à la Radio nationale, il a y a deux jours, alors que le texte est toujours au stade de projet et d'examen au sein de la commission des finances de l'APN avant d'être présenté en plénière par le ministre concerné puis soumis au débat et enfin au vote.

Les déclarations du ministre ont provoqué de la colère au sein de la commission des finances et ce dérapage a été vite rattrapé par Benkhalfa qui

s'est rendu à l'APN pour lever les équivoques sur son intervention du 2 novembre à la Radio nationale. Pour rappel, le ministre avait annoncé avec certitude que «le gazole sera vendu à 19 DA le litre, l'essence super à 25 DA le litre».

Il est à noter que la commission des finances poursuit l'audition des ministres dans le cadre de l'examen du PLF 2016. Après le ministre de l'Intérieur, c'était au tour des ministres de l'Énergie et de l'Agriculture.

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Salah Khebbi aurait défendu les augmentations des prix des carburants.

Dans son exposé, il a précisé que les recettes de l'Algérie en hydrocarbures avaient accusé un recul à 26 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de l'année 2015, soit une baisse de 45% par rapport à la même période de l'année 2014. Lors du débat, les députés ont évoqué plusieurs questions portant essentiellement sur la révision d'une éventuelle hausse des prix sur certains produits énergétiques et l'introduction des techniques d'exploitation des énergies renouvelables lors de la réalisation des projets de construction des logements.

À l'adresse du ministre de l'Agriculture, les membres de la commission ont appelé à un contrôle strict de l'utilisation des fonds d'aide aux projets agricoles, soulignant la nécessaire révision de la politique du secteur sur le long terme.

N. C.

Tizi Ouzou

La maison de la presse en attente de sa mise en exploitation

La maison de la presse de Tizi Ouzou n'est toujours pas mise en exploitation, faute de la décision concrète de son rattachement à celle de la capitale, comme convenu entre les journalistes et correspondants de la wilaya avec le ministre de la communication, Hamid Grine, à l'occasion de son inauguration le 22 octobre dernier. De sources proches des services de la wilaya de Tizi Ouzou, nous avons appris que l'on attend toujours «la décision écrite de faire de cette maison de la presse une annexe de celle d'Alger» sur la base de laquelle un arrêté d'affectation sera établi par le wali. Plusieurs confrères et

concoeurs ont confié que leurs rédactions centrales n'ont pas pu déposer leurs demandes au niveau de la maison de la presse de la capitale pour pouvoir bénéficier de l'attribution de l'un de la quarantaine de bureaux constituant la maison de la presse de Tizi Ouzou. L'association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou (AJCTO) compte entreprendre des démarches afin que, dans un proche avenir, les locaux de cet édifice deviennent opérationnels et permettent ainsi à de nombreux journalistes et correspondants de travailler dans de meilleures conditions, d'autant que rares sont les publica-



tions qui disposent de bureaux à Tizi Ouzou.

Enfin, il est à noter que pas moins d'une soixantaine de journalistes et correspondants assu-

rent à Tizi Ouzou la couverture médiatique pour plus d'une trentaine de publications nationales et régionales.

Hamid Messir

Ministère de l'Industrie et des Mines

Bouchouareb reçoit aujourd'hui les présidents des organisations patronales

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, tient aujourd'hui au siège du ministère de l'Industrie et des Mines une première série de séances de

travail qui débuteront avec les présidents et représentants des organisations patronales (CIPA, CNPA, CAP, UNI, CGEA) pour des échanges sur les questions d'ordre écono-

mique afin d'identifier ensemble les moyens d'assurer la stabilité de l'économie nationale et d'asseoir durablement sa croissance, selon un communiqué dudit ministère.

LA QUESTION DU JOUR

A quand la reprise de Roumadi ?

Suite de la page une

Pour que les forces irakiennes puissent se lancer dans la reconquête des territoires occupés, encore faut-il qu'elles puissent compter sur un pays soudé derrière elles, ce qui est loin d'être le cas. Bagdad en réalité n'est même pas sûr que ses forces entrant dans Roumadi n'aient pas d'abord à se battre contre une partie de sa propre population. Ce qui fait la force de Daech, ce n'est ni la détermination de ses combattants, ni la qualité de ses armes, c'est le vieux démon de la dissension confessionnelle qui s'est réveillé et qui sape l'unité de l'Irak depuis maintenant plus d'une décennie. Or il n'y a pas que ce dernier qui fait que l'armée irakienne marque le pas devant Roumadi. Il y a aussi le peu d'empressement des Américains à remporter en Irak sur Daech une victoire dont ne manquera pas de profiter le régime syrien, qu'il y a lieu de leur point de vue de renverser lui aussi. Division internes d'une part, a t e r m i e m e n t d e s Américains et de leurs alliés, d'autre part, ont bénéficié à Daech, qui à défaut d'étendre ses tentacules à d'autres pays de la région, ce qu'il aurait fait sans doute sans l'intervention des avions de la coalition dirigée par les Américains, a du moins réussi à s'incruster dans les territoires conquis. Il n'existe pas en Syrie une dissension interne agissant à la manière d'un frein ou d'une entrave. Mais là, ce n'est pas à un seul ennemi que l'armée régulière a affaire, mais à plusieurs disséminés sur autant de fronts, armés et financés pour la plupart par les monarchies du Golfe, pour qui le maintien du régime syrien est pire que la progression de Daech. Elles étaient d'ailleurs en train de gagner la guerre par procuration contre le régime syrien quand la Russie y a mis le holà en intervenant directement dans le conflit. Mais si l'année 2015 tire à sa fin, elle n'est pas encore terminée pour autant. D'ici à ce qu'elle s'efface devant l'année suivante, il peut se passer bien des choses. Il peut même arriver que l'armée irakienne se décide enfin à lancer la bataille de reconquête de Roumadi. Et à la remporter en peu de temps, avant que 2015 ne bascule entièrement dans le passé.

M. H.

Mines et refuges détruits à Constantine et Bouira

L'ANP accentue sa lutte antiterroriste

■ L'Armée nationale populaire (ANP) poursuit sa lutte avec détermination et persévérance contre le terrorisme. L'institution militaire veille à sécuriser pleinement les frontières algériennes, à empêcher l'infiltration des terroristes et les mouvements d'armes.

Par Louiza Ait Ramdane

L'ANP reste déterminée dans sa lutte contre le terrorisme, la contrebande et pour la sécurisation des frontières de notre pays. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération de recherche et de ratissage déclenchée par les forces combinées de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Constantine (5^e Région militaire), un détachement a découvert et détruit, le 3 novembre 2015, trei-

ze mines», précise le communiqué. De même, «un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Bouira (1^{er} Région militaire) a découvert et détruit deux refuges contenant des explosifs, des denrées alimentaires et d'autres objets», ajoute la même source. Par ailleurs, «dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2^e Région militaire) ont déjoué une tentative de contrebande de 2 000 litres de carburant et de 3 000 sachets de tabac». Dimanche dernier, deux détachements de l'Armée nationale populaire relevant respectivement des secteurs opérationnels de Constantine et de Bordj Bou Arridj (5^e Région militaire) ont découvert et détruit, le 1^{er} novembre 2015, cinq casemates aménagées contenant quatre canons de confection artisanale, huit bombes, une paire de jumelles, des outils de soudure, des pièces d'identité falsifiées, des médicaments et d'autres objets, précise un communiqué de MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et



PH/DK

Assemblée populaire communale de Constantine Mohamed Rira, nouveau président

LES MEMBRES de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, réunis en session extraordinaire, ont élu, à l'unanimité, Mohamed Rira au poste de président en remplacement de Seifeddine Rihani, poursuivi dans une affaire de falsification de documents officiels et abus de position, a-t-on constaté. M. Rira, tête de liste du parti du Front de libération nationale (FLN) lors des élections locales de 2012, a aussitôt été installé dans ses fonctions par le chef de la daïra de Constantine, Mohamed Taleb, au cours de cette session à laquelle ont assisté des élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). L'élection et l'installation du nouveau président de l'APC de Constantine interviennent à la suite d'une décision de la wilaya datée du 29 octobre 2015 portant suspension de M. Rihani de ses fonctions électives, a précisé M. Taleb. Le chef de daïra a appelé le nouveau président de l'APC à «œuvrer à conjuguer les efforts entre l'assemblée élue et administration communale pour améliorer le quotidien des citoyens de la ville de Constantine». Le nouveau président d'APC a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que sa première mission consiste à former une équipe «soudée» entre les élus et l'administration et de «mettre en place un plan d'action à même de répondre aux préoccupations des Constantinois». L'Assemblée populaire communale de Constantine est constituée de quarante-trois élus. Le FLN y est majoritaire avec dix-neuf sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) et du parti des Travailleurs (PT), avec six sièges chacun, du Mouvement de la société pour la paix (MSP) avec cinq sièges, du Mouvement populaire algérien (MPA) avec quatre sièges et du Front national algérien (FNA) avec trois sièges. **Ali O.**

d'In Guezzam (6^e Région Militaire) «ont appréhendé trente-trois contrebandiers et saisi un camion, un véhicule tout-terrain, sept détecteurs de métaux et des téléphones portables», ajoute le MDN. «Une journée auparavant, deux détachements de l'ANP, relevant respectivement des secteurs opérationnels de Constantine et de Skikda (5^e Région militaire) ont procédé le 31 octobre 2015, à la découverte et la destruction de deux abris aménagés», a souligné la même source. Les abris contenaient «un lance-roquettes antichars,

(56) bombes de confection artisanale, une grenade, des explosifs, une quantité de munitions, un groupe électrogène, des effets de couchage, des médicaments, une somme d'argent s'élevant à 238 000 DA et d'autres objets», est-il précisé. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6^e RM) «ont appréhendé seize contrebandiers et saisi un pistolet mitrailleur de type

kalachnikov, une quantité de munitions, 24 détecteurs de métaux et deux marteaux piqueurs», a ajouté le MDN. Il faut relever que les éléments de l'Armée nationale populaire ne reculent devant aucune menace terroriste même aux dépens de leur vie. Face à la situation critique sur une partie importante de l'immense tracé de nos frontières, en plus d'une recrudescence de la subversion terroriste à l'intérieur du pays, cette armée est toujours mobilisée contre mille périls à l'intérieur du pays et aux frontières. **L. A. R.**

Transport maritime

Le futur grand port commercial sera implanté à Cherchell

Le futur grand port commercial de la région centre du pays sera implanté dans la localité côtière d'El Hamdania à Cherchell (wilaya de Tipaza), a indiqué, hier, le directeur de la marine marchande et des ports auprès du ministère des Transports, Mohamed Ibn Boushaki. Ce port devra s'étendre sur une superficie de plus de 1 000 hectares et disposera d'une zone logistique de 2 000 hectares, comme il sera doté de 3 360 mètres linéaires de quai pouvant accueillir des navires de grande taille. «L'étude de localisation initiée par le ministère des Transports tire à sa fin. Les délais de réalisation ont été ramenés à 7 années au lieu de 10. Ils devront débuter une fois que la question financière sera réglée», a souligné le responsable qui s'exprimait sur les ondes de la Radio nationale. En octobre dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait indiqué que les travaux de réalisation de ce projet portuaire devraient débuter en 2016, rappelle-t-on. Ce projet sera réalisé par des entreprises nationales publiques et privées en partenariat avec des étrangers, selon le Premier ministre qui avait souligné que ce port de transbordement aura des capacités «énormes». Cette vocation du futur port lui permettra, entre autres, d'acheminer les marchandises vers l'Afrique après son raccordement aux axes autoroutiers. Les financements pour la réalisation de cette infrastructure d'envergure, qui devra être réalisée en 3 étapes, ne seront pas supportés par l'Etat. A cet effet, le ministère des Transports étudie actuellement les modes de financement possibles sans recourir au Trésor public. Ce port devrait augmenter les capacités portuaires actuelles de la région centre qui ne seront

pas en mesure de faire face à la croissance du trafic prévu à l'horizon 2050. Selon les prévisions du secteur des transports, le volume du trafic dans cette région du pays devrait atteindre, à cette échéance, 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux millions de conteneurs de 20 pieds annuellement contre 30% de ce volume traité actuellement par les ports d'Alger et de Ténès, soit près de 10,5 millions de tonnes actuellement. Une fois ce port réalisé, il est prévu de transférer progressivement certaines activités du port d'Alger vers cette nouvelle place portuaire. Par ailleurs, dans le cadre du renforce-

ment des capacités du pavillon national de transport maritime de marchandises, M. Ibn Boushaki a évoqué l'acquisition de 27 navires d'un montant global d'un milliard de dollars à l'horizon 2019. Rappelant que 6 navires ont déjà été réceptionnés, il a souligné que les autres navires de marchandises ainsi qu'un ferry de grande capacité sont en cours de construction dans des chantiers navals étrangers. Ces acquisitions permettront, selon lui, d'augmenter les capacités de couverture du transport des échanges commerciaux à 25% contre seulement 2% actuellement. **R. N.**

Theniet El Had

Marche pour la protection de la forêt de cèdres

LA MAISON du Parc national des cèdres de Theniet El Had (Tissemsilt) a organisé, hier, une marche de sensibilisation sous le slogan «Ensemble pour préserver la forêt de cèdres», a-t-on appris des initiateurs. Le chef de bureau sensibilisation, activité et orientation de ce parc, Djelloul Ouair, a indiqué que cette marche, organisée en collaboration avec les directions de l'environnement et de la formation et de l'enseignement professionnels, a sillonné trois heures durant les artères principales de Theniet El Had avec une large participation de stagiaires du CFFPA de la ville et des clubs verts relevant des établissements scolaires et de membres d'associations à caractère écologique et de jeunes. Des banderoles ont été brandies à cette occasion, appelant les citoyens à accorder plus d'importance à la forêt de cèdres d'El Medad et sa protection contre la pollution et l'abandon. Les marcheurs ont également hissé des portraits géants d'espèces florales et faunistiques que recèle ce parc national. Par la même occasion, des cadres de la maison du parc national ont fourni d'amples explications aux citoyens sur la biodiversité et les espèces d'arbres dans cet espace boisé attrayant dont le cèdre d'atlas et pin d'Alep. Cette marche a constitué une occasion propice pour les adhérents des clubs verts des établissements scolaires de Theniet El Had de mettre en valeur leurs réalisations, dont des dessins d'arbre de cèdre d'Atlas et des travaux manuels liés aux espèces faunistiques de cette forêt. La maison du Parc national de cèdres prévoit, en collaboration avec la direction de l'environnement, le lancement prochain d'une campagne de sensibilisation visant à faire découvrir à la population la forêt d'El Medad et les efforts visant sa protection et sa valorisation. **Yanis Gh.**

Examen des budgets sectoriels de la loi de finances 2016

Khebri présente un exposé devant la commission des finances de l'APN

■ La commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a écouté l'exposé du ministre de l'Energie, Salah Khebri, dans le cadre de la poursuite de l'examen des budgets sectoriels inscrits au titre du projet de loi de finances 2016, indique un communiqué de l'APN.

Par Ahmed J.

Le ministre a précisé lors de son exposé que les recettes de l'Algérie en hydrocarbures avaient accusé un recul à 26 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de l'année 2015, soit une baisse de 45% par rapport à la même période de l'année 2014. Les recettes prévisionnelles de la valeur de la taxe pétrolière ont reculé à 1 842 milliards de dinars contre 2 613 milliards de dinars durant la même période de l'année 2014, soit une baisse de 30%. M. Khebri a précisé que la production globale en hydrocarbures a atteint 147 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) durant les neuf premiers mois de 2015, tandis que la consommation nationale en énergie a augmenté, en septembre dernier, à 43 millions de TEP. La consommation en gaz naturel a connu une hausse avec 30 milliards de mètres cubes durant les neuf premiers mois de l'année en cours. Le ministre a par ailleurs évoqué les perspectives du secteur à moyen marché national en produits énergétiques et à aug-



Salah Khebri, ministre de l'Energie

menter les recettes des exportations à travers l'élargissement des activités d'exploration et d'exploitation, a-t-il précisé. Ainsi, 124 puits devraient être réalisés annuellement dans le cadre de ce programme pour la période 2015-2019. Il sera également question du développement des activités manufacturières dans le cadre du programme de réhabilitation et de moder-

nisation des raffineries et la réalisation d'unités nouvelles, outre le développement des industries pétrochimiques. M. Khebri a fait savoir que «Naftal a programmé plusieurs projets visant à augmenter les capacités de stockage et de distribution ainsi que l'amélioration de la qualité du service public à travers la réalisation de nouveaux centres de stockage, de pipelines et de stations de

distribution». Concernant les investissements en hydrocarbures, M. Khebri a indiqué qu'un montant de 90 milliards de dollars avait été consacré à la période 2015-2019, dont un taux de 71% réservé aux activités de recherche et de prospection et 29% aux activités manufacturières, au transport en pipeline et à l'industrie pétrochimique. Le responsable a révélé le lancement d'un programme ambitieux pour développer les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique basé sur la diversification des sources d'énergies renouvelables à travers la réalisation de stations solaires, de fermes éoliennes et de stations hybrides. Il prévoit la production de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, ce qui portera la part de la production nationale en électricité de sources renouvelables à 27% d'ici à 2030, précisant que cette situation permettra de subvenir aux besoins croissants du marché national en électricité et de préserver les ressources du pays en hydrocarbures, en assurant quelque 120 000 postes d'emploi directs et indirects. Le secteur, a-t-il indiqué, poursuivra

la mise en œuvre du programme de promotion, de maîtrise et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie, à travers la généralisation de la mise en œuvre de l'efficacité énergétique dans les infrastructures et habitations, à travers l'isolation thermique de quelque 100 000 habitations/an, la distribution de 10 millions d'ampoules à basse consommation/an et l'équipement de près de 50 000 véhicules/an en gaz de pétrole liquéfié (GPL). Lors du débat, les députés ont évoqué plusieurs questions portant essentiellement sur la révision d'une éventuelle hausse des prix sur certains produits énergétiques et l'introduction des techniques d'exploitation des énergies renouvelables lors de la réalisation des projets de construction des logements.

A. J.

Travaux publics

23 000 km dont 1 200 relatifs aux autoroutes réalisés en 15 ans

Un total de 23 000 km de routes, dont 1 200 relatifs aux autoroutes, a été réalisé depuis 1999, a indiqué à Khémis Miliana (Aïn Defla) le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, relevant que ces chiffres attestent des colossaux efforts déployés par le secteur. M. Ouali, qui procédait à la mise en service du tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant Khémis Miliana à Oued Fodda (Chlef) sur une distance de 73 km ayant fait l'objet de travaux de mise à niveau, a indiqué que la dynamique de réalisation de routes allait se poursuivre à la faveur notamment du lancement de la réalisation de 1 200 autres km d'autoroute. «Le fait de savoir qu'en 1999 il n'y avait seulement que 140 km d'autoroute est assurément révélateur des progrès accomplis», a souligné M. Ouali, mettant en exergue l'importance de ce volet (réalisation de routes) au regard de ses répercussions socio-économiques. Il a, dans ce cadre, indiqué que les priorités de son secteur ont trait

à la réalisation des aires de péage et des centres d'exploitation, relevant que la gestion de ces structures doit englober le volet formation. Evoquant la mise à niveau du tronçon Khémis Miliana-Oued Fodda, le ministre s'est félicité pour la célérité et la qualité du travail réalisé, notant que la livraison de ce tronçon avant les délais fixés (décembre 2015) est «une preuve que la réalisation de bons résultats est possible pour peu que la volonté et la mobilisation soient au rendez-vous». «Le secteur des travaux publics a, certes, ses contraintes et des problèmes notamment ceux liés aux aléas climatiques, mais la volonté, le surpassement et l'organisation peuvent venir à bout de beaucoup de problèmes», a-t-il insisté, émettant le souhait de voir ce travail servir de «modèle» aux autres chantiers. Selon lui, l'organisation et la qualité du travail qui ont caractérisé ce chantier attestent que ses responsables étaient constamment sur le terrain et qu'ils ne se

sont pas limités à suivre l'évolution des choses par le biais du téléphone, affirmant que la mise en service de ce tronçon soulagera les automobilistes et leur assurera davantage de sécurité. Il a souligné que depuis le mois de juillet dernier, il a été procédé à la mise à niveau de 142 km d'autoroute reliant Bordj Bou-Arréridj aux frontières séparant les wilaya de Aïn Defla et Chlef, notant que la réception du tronçon Khémis Miliana-Oued Fodda sera suivie par celle du tronçon se trouvant sur le territoire de la wilaya de Relizane. Les responsables chargés de la mise à niveau du tronçon ont, de leur côté, relevé que les objectifs de l'opération ont notamment trait à l'amélioration du niveau de service, la réparation des dégradations, la correction des gabarits et à l'adaptation aux normes d'exploitation internationales.

Souad L./APS

Importations de sucre

Baisse de la facture sur les 9 premiers mois

La facture des importations de sucre a reculé durant les neuf premiers mois de l'année 2015 comparativement à la même période de 2014, mais les volumes ont connu une hausse, a appris mardi l'APS auprès des Douanes algériennes. De janvier à septembre derniers, les importations des sucres (de betterave brute, de canne à sucre, sirop de lactose et lactose à l'état solide)

ont diminué à 569,86 millions usd contre 658,75 millions usd (-13,49%) entre les deux périodes de comparaison, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Toutefois, il est constaté que les quantités des importations des sucres ont atteint 1,44 million de tonnes contre 1,438 million de tonnes, soit une hausse de 0,14%. En

fait, les prix à l'importation des sucres roux ont reculé de 12% sur les 9 premiers mois de l'année 2015, et ce, dans le sillage de la baisse des cours mondiaux de sucre en raison d'une dépréciation du real brésilien par rapport au dollar et des estimations favorables de production en Inde en sucre, qui en devient le deuxième producteur mondial et en sera exportateur net en 2016.

Il est à signaler que les sucres sont importés par l'Algérie à l'état brut et sont transformés localement. L'activité de transformation a connu un boom depuis 2010 avec le renforcement des capacités de production locale. En 2014, les importations de sucre se sont chiffrées à 861,05 millions usd, rappelle-t-on.

N. T.

Prix Le pétrole à l'équilibre en Asie

LES COURS du pétrole étaient stables hier matin en Asie où le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en décembre reculait d'un cent à 47,89 dollars dans les échanges électroniques alors que le baril de Brent, la référence européenne du brut, pour livraison en décembre progressait de 2 cents à 50,56 dollars. La fédération professionnelle American Petroleum Institute (API) estime selon l'agence Bloomberg que les stocks américains ont augmenté de 2,8 millions de barils au cours de la semaine qui s'est achevée vendredi. Une hausse des réserves américaines signale généralement une baisse de la demande aux Etats-Unis, ce qui a tendance à plomber les prix. Les cours du brut pâtissent depuis un an d'une surabondance de l'offre. Le prix du pétrole a été divisé par plus de deux depuis les plus hauts enregistrés à plus de 100 dollars en juin 2014. «L'offre est toujours le sujet central», a déclaré l'analyste Jonathan Barratt, ajoutant que «les questions géopolitiques seront toujours de nature à créer un plancher pour les prix». Mardi, le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en décembre avait rebondi de 1,76 dollar à 47,90 dollars, au plus haut depuis plus de trois semaines. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre avait regagné 1,75 dollar à 50,54 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

R. E.

Avant la prochaine rentrée universitaire à Ghardaïa

2 000 nouvelles places pédagogiques et un réfectoire de 800 couverts

■ Deux mille nouvelles places pédagogiques et un restaurant central de 800 couverts seront réceptionnés avant la prochaine rentrée universitaire 2016-2017 à l'université de Ghardaïa, a assuré le directeur des équipements publics de la wilaya.

Par Salim L.

Ces places pédagogiques seront dédiées à l'institut des sciences sociales et à un nouvel institut des sciences sportives, à raison de 1 000 places chacun, a précisé Fouad Aïssi. Cet apport infrastructurel est retenu dans le cadre d'un programme de réalisation de 6 000 places destiné à couvrir le déficit accusé en la matière par l'université de Ghardaïa, a-t-il souligné. Edifiées en extension du campus universitaire de Ghardaïa, ces nouvelles structures pédagogiques sont dotées de toutes les commodités nécessaires, notamment des amphithéâtres, salles de cours, espaces wifi, bibliothèques et autres salles de lecture ainsi que des foyers et des stades pour différentes disciplines sportives, a déclaré M. Aïssi. Les travaux de ce nouveau pôle de l'enseignement supérieur atteignent un taux d'avancement des travaux estimé à 80% pour ce qui concerne les places pédagogiques, à 60% pour le restaurant central et à 98% pour 50 logements destinés aux enseignants, selon la même source.



Ph. > D. R.

Inaugurée durant l'année universitaire 2004-2005, l'université de Ghardaïa accuse actuellement un déficit en structures ne permettant pas de répondre aux besoins pédagogiques et d'hébergement croissants des étudiants dont le nombre ne cesse d'augmenter, passant de près de 200 étudiants en 2004 à plus de 12 000 actuellement, signale-t-on. Pour répondre aux besoins pressant en matière de places pédagogiques, les pouvoirs publics ont lancé en 2011 un projet de réalisation d'un pôle

universitaire de 6 000 places et d'une résidence de 2 000 lits avec toutes les commodités ainsi qu'un restaurant central universitaire de 800 couverts. Ce projet a pris du retard en raison notamment du manque d'entreprises de réalisation et de main-d'œuvre spécialisée, amenant les services de la direction des équipements publics à le répartir sur plusieurs petites entreprises locales privées. L'université de Ghardaïa avait accueilli ses premiers étudiants en 2004-2005, en tant qu'annexe de l'université

d'Alger, avant d'être élevée au rang de centre universitaire en 2005-2006. Son ouverture a permis l'allègement de la pression sur les différentes universités du sud du pays et aux nombreux étudiants de la région de Ghardaïa, en particulier les filles, de poursuivre leur cursus universitaire. Elevé au rang d'université en 2012, cet établissement de l'enseignement supérieur a donné lieu, depuis sa création, à la promotion de près de 7 000 diplômés.

S. L./APS

Relizane

Mise en service d'un tronçon de l'autoroute Est-Ouest

Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a procédé à la mise en service, à Relizane, d'un tronçon de l'autoroute Est-Ouest ayant fait l'objet d'une opération d'entretien sur un linéaire de 32 km. La prise en charge de cette opération d'entretien entre dans le cadre d'un contrat de garantie entre le groupe chinois (CITIC-CRCC) qui a réalisé ce tronçon autoroutier en 2009. Le ministre, qui a mis en service un autre tronçon autoroutier situé dans la wilaya d'Aïn Defla sur 73 km, a indiqué, à l'occasion, qu'il ne reste des travaux de maintenance de l'autoroute Est-Ouest que deux de tronçons au niveau des wilayas du centre et de l'est qui seront réceptionnés

avant la fin de l'année en cours. Inspectant les travaux du tronçon autoroutier reliant l'autoroute Est-Ouest au port de Mostaganem, M. Ouali a insisté sur l'impératif d'achever les études spécifiques portant sur le transfert des réseaux d'alimentation en eau potable et d'électricité, après que le couloir de cet axe routier soit libéré à cent pour cent, tout en mettant en exergue l'importance de cette voie de communication dans le développement économique de la région. Les travaux de réalisation de cet axe routier qui s'étend sur un linéaire de 60 km ont été confiés au conglomérat d'entreprises formé par Cosider, en partenariat avec des entreprises privées. Le

ministre a déclaré, à ce propos, que «l'entreprise algérienne est en mesure d'améliorer efficacement son travail et de relever les défis», rappelant les orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière de soutien aux entreprises algériennes. Une fois mis en service, cet axe routier, qui relie le port de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest, contribuera à la fluidité de la circulation automobile, aussi bien pour les poids lourds que les véhicules légers, en plus de la création d'une dynamique économique, compte tenu de sa proximité du nouveau parc industriel de Sidi Khettab.

Ahmed H.

Réseau de gaz naturel à Mascara

Lancement des travaux de raccordement de 10 600 foyers

Les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel de 10 605 foyers, répartis sur 13 communes de la wilaya de Mascara, ont été lancés dernièrement, a-t-on appris du directeur local de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'ouest (SDO). Kelakhi Slimane a indiqué que les communes concernées sont les dernières dans la wilaya de Mascara ne disposant pas encore d'un réseau d'alimentation en gaz naturel, dont celles de Alaimia, El Gaada, Sedjrara, Fraguig,

Hacine et Ain Fras. Il est attendu l'achèvement des travaux dans un nombre de petites communes lors de la saison d'hiver prochain, en vue d'épargner à la population les difficultés d'approvisionnement en gaz butane, selon le même responsable, qui a ajouté que l'opération s'achèvera dans les autres communes avant l'été prochain, soulignant que la délais des travaux varient entre 3 et 8 mois. Par ailleurs, les procédures administratives et techniques pour le lancement de la réalisation de deux transfor-

mateurs électriques de haute tension dans les communes de Mamounia et Ghriiss, pour une enveloppe financière de 1 milliard DA et un délai des travaux fixé à 18 mois, afin d'améliorer les prestations fournies aux clients, en attendant le lancement des travaux de trois transformateurs à Tizi, Mohammadia et Tighennif. Dans le cadre de la contribution à la promotion de l'investissement, la SDO a procédé au renforcement du réseau d'électricité dans les zones industrielles de Mascara pour

éviter les délestages. L'opération a débuté dans la zone industrielle de Sig en attendant son lancement prochain dans les zones industrielles de Mohammadia et Mascara. Par ailleurs, le programme d'urgence des transformateurs électriques s'est achevé, permettant la réalisation, en 2015, de 62 transformateurs d'une valeur de 387 millions DA qui s'ajoutent à 227 réalisés au titre du même programme durant les années 2013 et 2014, pour un coût de 920 millions DA.

Hani A.

Souk-Ahras

L'importance de l'investissement agricole pour le développement local soulignée

LES INVESTISSEURS locaux sont appelés à adhérer aux investissements agricoles pour «favoriser un développement local durable», a estimé le wali de Souk-Ahras, Abdelghani Filali. Intervenant à l'ouverture d'une rencontre intitulée «Réalités et perspectives de l'investissement», à laquelle ont pris part les chefs de daïra, les élus, des directeurs du conseil de wilaya et des investisseurs, le wali a souligné que tous les moyens nécessaires pour l'investissement étaient «disponibles» à Souk Ahras. Réitérant l'engagement des autorités locales à «encourager tous les projets et les idées d'investissement», M. Filali a insisté, au cours de cette rencontre organisée au siège de la wilaya, sur «l'importance d'accompagner les investisseurs en leurs facilitant, notamment, les étapes préalables à la concrétisation de leurs projets». Le wali a rappelé, dans ce contexte, les efforts déployés localement pour faciliter les opérations de raccordement à l'électricité et au gaz naturel, outre les zones d'activités et l'aménagement de la zone industrielle de Bir Bouhouche où sont prévus plusieurs projets de production, agroalimentaire notamment.

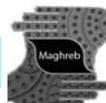
N.O./Agences

Jijel

Attribution de 555 logements LPL dans 3 communes

LES CLEFS de 555 logements publics locatifs (LPL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans les communes de Taher, El Kennar Nouchfi et Ouled Rabah (Jijel), a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. A Taher où 150 logements de même segment ont été distribués, dernièrement l'opération a concerné la localité de Bazoul où 236 bénéficiaires ont pris possession de leurs nouveaux logements. Au cours de cette opération, les bénéficiaires de la localité rurale de Ouled Rabah ont reçu les clefs de 40 logements LPL, en même temps qu'un quota de 139 autres unités d'habitation a été attribué dans la localité côtière d'El Kennar Nouchfi. L'opération de distribution de logements «se poursuit» encore en application des décisions prises par le wali Larbi Merzoug lors de ses visites dans les communes de la wilaya et portant notamment sur l'achèvement des travaux de réalisation des logements et leur distribution dans les «plus brefs délais», a rappelé la même source.

R.R.



Pour débarrasser l'Afrique des «cicatrices du colonialisme»

Le Président sahraoui appelle l'UA à poursuivre ses efforts

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique, Mohamed Abdelaziz, a appelé l'Union africaine à poursuivre son soutien à la lutte du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance ainsi que les efforts résolus pour «débarrasser l'Afrique des cicatrices du colonialisme et de l'exploitation».

Par Souhila K.

«**N**ous regardons vers l'UA à poursuivre ses efforts résolus pour débarrasser notre continent des cicatrices du colonialisme et de l'exploitation», a demandé M. Abdelaziz dans un message adressé à la 4^e Conférence internationale sur le droit des femmes du Sahara occidental à la Résistance, dont les travaux ont débuté lundi à Windhoek, en Namibie, en présence de mouvements et d'organisations féminines et des représentants de plusieurs pays. «Nous vous remercions, nos frères africains, pour le soutien que vous nous avez déjà donné, et nous vous demandons de nous soutenir plus que jamais aujourd'hui et demain», a également écrit le président sahraoui dans son message, lu par le Coordonnateur sahraoui avec la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), M'hamed Khadad, cité par l'agence de presse sahraouie SPS. «L'autodétermination et l'indépendance pour le Sahara occidental ne sont pas seulement des objectifs sahraouis, ils font partie d'une lutte commune pour tous les Africains, une lutte contre les inégalités et l'exploitation et une lutte pour débarrasser ce grand continent du dernier vesti-

ge du colonialisme», a-t-il ajouté. Le président a, en outre, salué la décision des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, lors du récent Sommet de Johannesburg qui a appelé l'Assemblée générale de l'ONU à «déterminer une date pour le référendum d'autodétermination du Sahara occidental». Dans ce sens, le Président sahraoui a souligné que «le soutien des Africains au peuple sahraoui est un appui à tous ceux qui ont lutté pour mettre fin au colonialisme sur notre grand continent». Le président de la RASD a, par ailleurs, rappelé qu'il n'y a aucune différence entre Robben Island, la prison où Nelson Mandela (ancien président sud-africain) a passé 18 de ses 27 ans de prison, et les prisons gérées par le royaume du Maroc, où des dizaines de Sahraouis



sont actuellement languissant sans raison ni procédure régulière». Il a également affirmé que «la lutte des Sahraouis contre le colonialisme ne peut pas être séparée du reste de l'histoire africaine», expliquant, à cet égard, que «mettre fin à l'occupation marocaine est une lutte de tous les Africains – une situation qui nous affecte tous». Il a saisi cette occasion pour dénoncer l'intransigeance croissante du Maroc qui entrave les efforts

internationaux visant à trouver une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, interpellant le Conseil de sécurité de l'ONU quant à ses responsabilités face à la question du conflit au Sahara occidental. Le président Abdelaziz a, dans ce contexte, dénoncé notamment «les tactiques d'obstruction délibérée de la France au profit du Maroc». «La France, une voix de premier plan pour la démocratie,

refuse pour les Sahraouis de voter librement. La France, un chef de file pour les droits de l'homme, refuse de défendre les droits humains des Sahraouis et partant toujours agir contre les principes mêmes qu'elle prétend défendre. Cette hypocrisie a contribué à la longue souffrance de mon pays», a-t-il déploré. La lettre a aussi rappelé les violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité marocaines dans les territoires occupés du Sahara occidental et le pillage illégal des ressources naturelles sahraouies.

S.K.

Libye Un ministre enlevé par un groupe armé

LE MINISTRE du Plan des autorités a été enlevé par un groupe armé après un assaut armé contre la présidence du gouvernement. Le ministre du Plan des autorités installées dans la capitale libyenne a été enlevé par un groupe armé, a dénoncé une commission du Parlement non reconnu basé à Tripoli, qui accuse aussi ce même groupe d'avoir attaqué la présidence du gouvernement. Un assaut armé contre la présidence du gouvernement. La commission «Sécurité et défense» du Congrès général national (GNC), instance législative des autorités non reconnues par la communauté internationale, a «fermement condamné l'enlèvement de M. Mohamad al-Gaddar, par un groupe armé rattaché au ministère de l'Intérieur» du même gouvernement, sans donner de précision sur la date de la disparition du ministre ou sur les ravisseurs. La commission a également dénoncé «avec force l'assaut armé contre le siège de la présidence du gouvernement par ce groupe armé qui, au contraire, devrait être responsable de la sécurité de la capitale». Des tirs sporadiques dans la nuit de lundi à mardi. Pour sa part, un porte-parole de la coalition de milices Fajr Libya, qui contrôle Tripoli, a indiqué à l'AFP que le ministre Mohamad al-Gaddar avait été enlevé lundi dans la capitale et qu'il n'avait toujours pas été relâché. Selon cette même source, le périmètre du siège de la présidence du gouvernement, situé dans un quartier résidentiel du centre-ville, a été le théâtre de tirs sporadiques dans la nuit de lundi à mardi, sans plus de précisions. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 et deux autorités politiques se disputent le pouvoir depuis 2014, celle à Tripoli et l'autre, la seule reconnue internationalement, basée dans l'est du pays.

R.M.

Création d'un comité tunisien de soutien au peuple sahraoui

UN COLLECTIF de militants tunisiens a annoncé la création d'un comité de soutien au peuple du Sahara occidental dans le but de sensibiliser l'opinion publique autour de la lutte légitime du peuple sahraoui pour la liberté et l'indépendance. Selon l'agence de presse sahraouie SPS, la naissance de ce comité de soutien a été annoncée lundi par les deux avocats et juristes, Majeed Al Barhumi et Mohamed Dergam, et le journaliste tunisien Hicham Allagui. Ce comité a pour objet de «sensibiliser l'opinion publique tunisienne autour de la lutte légitime du peuple sahraoui

pour la liberté et l'indépendance», a indiqué un communiqué de cette organisation. Le comité a saisi cette occasion pour appeler à l'organisation urgente d'un référendum au Sahara occidental, permettant ainsi au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination. Il a également précisé qu'il va appeler à la résolution du conflit au Sahara occidental qui entrave l'édification du Grand Maghreb et prolonge les souffrances des réfugiés sahraouis dans les camps.

S.K.

Selon un rapport de la Mildeca

Le cannabis marocain alimente les trois quarts de la consommation française

Les producteurs de résine de cannabis du Maroc alimentent les trois quarts de la consommation française et les producteurs d'herbe européens, indique un rapport commandé par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca).

Le marché du cannabis est évalué à 1,117 milliard d'euros par an et le chiffre d'affaires global du marché de la drogue française est estimé à 2,3 milliards d'euros, soit 0,117% du PIB, selon le même rapport qui relève que les Français dépensent en moyenne 36 euros par an en stupéfiants. Ce rapport intermédiaire, réalisé par l'Institut national des hautes études de la sécurité

et de la justice (INHESJ), note que le marché «gigantesque» est dominé par le cannabis et la cocaïne, qui représentent, à eux seuls, plus de 85% du chiffre d'affaires global. «Le cannabis reste en volume et en valeur le premier marché des drogues illégales en France», souligne le rapport, relevant que cette drogue est de loin le produit le plus consommé (17 millions de personnes disent l'avoir expérimenté au moins une fois). Estimé en 2005 à 832 millions d'euros, ce marché du cannabis a vu son prix augmenter «avec une substance plus dosée et donc jugée de meilleure qualité» par les consommateurs», explique David Weinberg, chercheur à l'INHESJ.

Les auteurs du document notent que le prix du gramme au détail a augmenté de 25% entre 2005 et 2010, ce qui explique que cette hausse du prix a entraîné une augmentation de 33% du chiffre d'affaires du cannabis.

Cette évolution est liée à un contexte fortement concurrentiel, selon Weinberg qui précise qu'il y a «un affrontement entre la filière productrice de résine de cannabis au Maroc et celle qui produit de l'herbe en Europe. Et pour séduire les consommateurs, les trafiquants ont choisi de doser davantage leur produit en le rendant ainsi plus attractif». Concernant le marché de la cocaïne, son chiffre d'affaires a doublé entre 2005 et 2010, pour

atteindre 900 millions d'euros, soit 38% du marché. «Les producteurs de cocaïne ciblent principalement le marché européen, désormais considéré comme plus rentable que le traditionnel marché nord-américain», expliquent les chercheurs qui estiment, par ailleurs, le chiffre d'affaires du marché français des drogues de synthèse à 55 millions d'euros. Ces drogues sont classées à la quatrième place loin derrière le cannabis (1,117 milliard d'euros), la cocaïne (900 millions) et l'héroïne (266 millions), dont la consommation semble repartir à la hausse, selon le rapport.

A.F./APS



Soudan du Sud

Au moins 27 morts dans l'accident d'un avion-cargo qui s'est écrasé à Juba

■ Au moins 27 personnes ont été tuées hier à Juba, la capitale du Soudan du Sud, dans l'accident d'un avion-cargo qui s'est écrasé au décollage sur une zone de hameaux agricoles.

Par Ali O.

L'appareil a percuté une petite île du Nil-Blanc, fleuve qui court à environ 800 mètres du bout de la piste. Depuis la rive, un journaliste de l'AFF a compté au moins 27 corps – hommes, femmes et enfants – extraits par les sauveteurs travaillant autour de la carcasse de l'appareil.

Un photographe de l'AFF a pu se rendre sur l'île, où seule la queue blanche de l'appareil était encore reconnaissable, posée au sol, en lisière d'une zone forestière. Le reste de l'appareil a été pulvérisé, en entrant, semble-t-il, en contact avec le sol. Des débris de toutes tailles – dont une hélice et un morceau du cockpit – jonchaient le sol

parsemé de cadavres gisant au milieu du chargement. Il n'était pas possible de savoir dans l'immédiat si les victimes n'étaient que des passagers de l'avion ou si certaines étaient des habitants. Quelques maisons étaient visibles à quelques dizaines de mètres de l'épave.

Des médias locaux, dont la station de la mission locale de l'ONU Radio-Miraya, ont fait état de jusqu'à 40 tués, sans donner de source. Le directeur de l'aéroport, cité par ces médias, a indiqué que «seules trois personnes avaient survécu à l'accident», sans donner d'autre bilan.

Selon Radio-Miraya et Eye-Radio, une station locale, l'avion s'est écrasé alors qu'il venait de décoller de Juba, à destination de Paloich, locali-



té située à 600 km au nord de Juba, dans l'État du Haut-Nil, un des principaux champs de bataille de la guerre civile qui ravage le Soudan du Sud depuis décembre 2013.

«D'après les informations que nous avons, c'est un An-12 qui s'est écrasé à Juba», a confirmé à l'AFF une porte-parole du constructeur aéronautique Antonov. L'Antonov An-12 est un quadrimoteur de transport civil et militaire, de conception et de fabrication soviétique, mis en service à la fin des années 1950.

Il peut emporter 18 tonnes de fret et son équipage est théoriquement composé de cinq ou six personnes. Mais il est commun dans certaines régions d'Afrique que des avions-cargo volant vers des zones reculées embarquent des passagers. «Nous avons

demandé au Soudan du Sud de nous donner l'accès au site de l'accident», a poursuivi la porte-parole d'Antonov. «C'est à eux de décider. En tant que fabricant, nous pouvons être invités à prendre part à l'enquête ou non».

D'après son immatriculation et le logo de sa queue, l'avion appartient à la compagnie Allied Services Ltd, une société de transport routier, fluvial et aérien basée à Juba. L'aéroport de Juba accueille des vols commerciaux mais aussi un important trafic d'appareils militaires et d'avions-cargo, qui transportent de l'aide à travers le pays, de la taille de la péninsule ibérique et quasiment dépourvu de routes asphaltées. Le Soudan du Sud est un des pays les moins développés au monde. Ravagé par des décennies de

guerre de sécession contre Khartoum, il a proclamé son indépendance en juillet 2011. Mais miné par les antagonismes politico-ethniques à la tête du nouveau régime, le plus jeune pays du monde a replongé dans une terrible guerre civile le 15 décembre 2013.

Les combats et les atrocités qui les accompagnent ont fait plusieurs milliers de morts et déplacé depuis deux ans plus de 2,2 millions de personnes, soit près du quart de la population.

Un accord de paix a été conclu fin août entre les belligérants mais des combats se poursuivent, essentiellement dans les États septentrionaux d'Unité et du Haut-Nil à plusieurs centaines de kilomètres de la capitale. **A. O.**



Points chauds

Contradictions

Par Fouzia Mahmoudi

Netanyahu est désormais omniprésent dans les médias israéliens accusant chaque jour l'Autorité palestinienne d'être responsable des attaques au couteau perpétrées ces derniers jours par des Palestiniens à l'encontre d'Israéliens, que cela soit à Jérusalem ou en Cisjordanie occupée. Le Premier ministre n'a en effet, dès le début des attaques, pas hésité à pointer du doigt le président palestinien Mahmoud Abbas qu'il juge être le grand responsable derrière ses attaques. Des déclarations qui ont été contredites par l'un des plus hauts gradés d'Israël, le major général Herzl Halevi, qui aurait déclaré, dimanche, lors du cabinet ministériel hebdomadaire, que la rage et la frustration ressenties par les jeunes Palestiniens faisaient partie des raisons expliquant leur passage à l'acte, rapporte le quotidien israélien de gauche *Haaretz*. D'après le chef des renseignements de l'armée israélienne, beaucoup de ces jeunes ont agi par désespoir face à la situation actuelle dans les territoires palestiniens. «Ils ont senti qu'ils n'avaient rien à perdre», aurait déclaré le militaire, selon trois participants à la réunion, qui ont rapporté ses propos à *Haaretz*, sous couvert d'anonymat. Autre raison avancée par le major général Herzl Halevi pour expliquer ces attaques, le partage de vidéos d'attaques au couteau et les commentaires diffusés sur les réseaux sociaux. Les déclarations du militaire israélien ont en tout cas provoqué l'ire du ministre israélien de l'Immigration. Toujours d'après *Haaretz*, Zeev Elkin a accusé le major général Herzl Halevi de minimiser les effets de l'incitation à la haine côté palestinien et de ne blâmer qu'Israël. Conservant son sang-froid, le chef des renseignements de l'armée israélienne aurait simplement concédé au ministre : «Oui, il y a aussi l'incitation à la haine». Cette implacable rhétorique gouvernementale avait déjà été martelée par le ministre israélien de l'Intérieur lors de sa récente visite à Paris. Interrogé sur l'idée que le geste d'un enfant de 13 ans s'attaquant à un Juif au couteau tout en étant certain d'être abattu après, pouvait davantage traduire son désespoir face au manque de perspectives, Silvan Shalom n'en demordait pas et répondait que «tout cela repose sur l'incitation [à la haine]. Uniquement cela. Nous n'avons rien fait à ce jeune de 13 ans». Avant de demander : «Quel genre d'occupation un jeune de 13 ans ressent-il ?» Ainsi, il semble évident que les autorités israéliennes sont aujourd'hui incapables de la moindre autocritique et auto-analyse, préférant jouer sur le tableau de la victimisation à outrance tout en accusant les Palestiniens de tous les maux. Reste à savoir, néanmoins, si les Israéliens finiront par prendre la mesure globale de la situation sur le terrain en relançant en urgence le processus de paix avec l'AP ou s'il continueront à prétendre que les accès de violence des Palestiniens ne sont dus qu'à leur violence innée, trouvant là le prétexte pour continuer à leur dénier leur droit fondamental à un État propre et amplifiant par là même le sentiment de désespoir de tout un peuple.

F. M.

Migrants

800 000 «entrées illégales» dans l'UE depuis début 2015

Quelque 800 000 «entrées illégales» dans l'Union européenne ont été dénombrées depuis le début de l'année, a déclaré Fabrice Leggeri, le patron de l'agence européenne de surveillance des frontières Frontex, au quotidien allemand *Bild* de hier. M. Leggeri, avertissant que l'afflux de migrants en Europe n'a probablement pas «atteint son paroxysme», appelle les États européens à placer en rétention les candidats malheureux à l'asile pour les renvoyer «rapidement» dans leur pays d'origine.

Ce chiffre dépasse les dernières estimations du Haut-Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (HCR) et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), mais le mode de comptage de Frontex permet de recenser la même per-

sonne plusieurs fois, avait précisé l'agence mi-octobre. «Les États européens doivent se préparer à l'idée qu'une situation très difficile nous attend dans les prochains mois», alerte M. Leggeri, rappelant que Frontex est chargée de la «surveillance» des frontières mais n'a pas le pouvoir de refouler les migrants.

Il a jugé que les «hotspots», centres d'accueil et d'enregistrement prévus sur les îles grecques et en Sicile, ne permettraient pas de résorber l'afflux de demandeurs d'asile, puisqu'ils ne permettent pas un «séjour prolongé» sur place. «Celui qui est entré illégalement et n'a aucun droit à l'asile doit être rapidement renvoyé dans son pays», a insisté M. Leggeri, estimant que l'UE a besoin «de structures d'accueil» où les migrants «doivent au besoin être enfermés». Le patron

de Frontex appelle donc les États européens à «faire usage de manière plus conséquente» de leur droit, prévu par les textes européens, de placer en rétention «jusqu'à 18 mois» un étranger en situation irrégulière pour «organiser son retour».

Ce sujet est le principal point de discorde au sein de la coalition gouvernementale en Allemagne, premier pays d'accueil des candidats à l'asile : les conservateurs souhaitent la création de «zones de transit» le long de la frontière permettant de retenir les migrants pendant l'examen accéléré de leur dossier, comme dans les aéroports.

Les sociaux-démocrates s'y refusent, dénonçant des «camps de masse» ou des «zones de détention» dont ils contestent de surcroît l'utilité.

26^e édition des Journées cinématographiques de Carthage

Six films algériens en lice pour le Tanit d'or

■ Les films algériens «Le puits» de Lotfi Bouchouchi et «Madame courage» de Merzak Alouache sont en lice pour le Tanit d'or dans la catégorie des longs métrages, «Babor Casanova» de Karim Sayad et «Lmuja» d'Omar Belkacemi dans les courts métrages, et «Contre-pouvoirs» de Malek Bensmail et «Fi Rassi rond-point» de Hassen Ferhani dans la catégorie des films documentaires.

Par Adéla S.

Six films algériens sont en lice pour le Tanit d'or dans le cadre de la compétition officielle de la 26^e édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC), prévues du 21 au 28 novembre 2015, avec au programme la projection de plus de 300 films de 58 pays participant à l'événement, a indiqué mardi la presse tunisienne.

Les films algériens «Le puits» de Lotfi Bouchouchi et «Madame

courage» de Merzak Alouache sont en lice pour le Tanit d'or dans la catégorie des longs métrages, «Babor Casanova» de Karim Sayad et «Lmuja» d'Omar Belkacemi dans les courts métrages, et «Contre-pouvoirs» de Malek Bensmail et «Fi Rassi rond-point» de Hassen Ferhani dans la catégorie des films documentaires.

Le jury de la compétition officielle longs et courts métrages est présidé par le Marocain Noureddine Sail, alors que celui des films documentaires est pré-



sidé par Daniele Incalcaterra (Italie-Argentine).

Cette édition sera marquée par la remise du prix Fipresci (Fédération internationale de la presse cinématographique) et le

prix de l'Utravail (UGTT) pour le meilleur technicien (décor).

La 26^e édition rendra hommage à plusieurs personnalités culturelles disparues, dont la cinéaste et romancière algérien-



ne Assia Djebar, le cinéaste Portugais Manoel de Oliveira, ainsi que les actrices égyptiennes Faten Hamama et Maryem Fakhreddine.

A. S./APS

Théâtre

Le monologue «Le contraire de l'amour» présenté à Alger

«Le contraire de l'amour», monologue adapté du «Journal» de Mouloud Feraoun, a été présenté lundi soir à Alger dans une ambiance solennelle où la puissance du texte dit, sans emphase, le quotidien de la guerre pour l'indépendance de l'Algérie avec toutes les peurs et les inquiétudes existentielles qu'elle a générées.

Devant le public recueilli de la salle Mustapha-Kateb du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, le monologue, adapté et mis en scène par Dominique Lurcel, apporte un constat lucide des erreurs de l'entreprise coloniale et de l'échec de la présence française en Algérie.

Constitué de plusieurs tableaux aux humeurs différentes, en relation avec les événements relatés et soumis à une datation périodique, le soloïque a brillamment été rendu par Samuel Churin dans une diction

rigoureuse marquant l'ascendance de la violence et de l'insécurité causée par la guerre.

Les exactions, la peur, les actes de courage, la torture, les viols systématiques, les rapports humains, la grève, les petites lâchetés et la mort omniprésente ont été rapportés tels que vécus par l'auteur et rendus dans un ton grave dans un jeu de comédien époustoufflant, soutenu par les sonorités mélancoliques et illustratives du violoncelle de Marc Lauras.

Dominique Lurcel donnant de l'élan au texte à travers une scénographie «minimaliste» (une table, un siège, le tabouret du violoncelliste et son pupitre), parle d'un travail «d'incarnation» affirmant la structure et les couleurs souvent contrastées du «Journal», entretenu par Mouloud Feraoun de 1955 à 1962, dans la volonté de «faire émerger la variété de ses émotions».

Bien accueilli au Festival d'Avignon de 2015, «Le contraire de l'amour» est produit par La Compagnie «Passeurs de mémoires», fondée par Dominique Lurcel en 1997 et qui est déjà venue présenter le spectacle «Folies coloniales» en 2010 au TNA dans le cadre du 2^e Festival international du théâtre d'Alger.

Dominique Lurcel a confié à l'APS son intention de mettre en projet un nouveau spectacle sur le «Procès des porteurs de valises» connus sous le nom du «Réseau Jeanson», «Journal» de Mouloud Feraoun (1913-1962) «devrait être adapté en film» que Karim Bengana, un jeune cinéaste établi en France, réalisera. «Le tour de manivelle de ce docufiction sera donné à Tizi-Hibel, village natal de l'auteur, le 16 mars 2016», date commémorant son assassinat en 1962, selon Ali Feraoun fils.

Ghani Y./APS

Nouveaux ouvrages de Abdedaim Chérif

«Constantine la saga des Beys» et «Touhfat el malhoune mine djawahire el malhoune»

L'écrivain et journaliste, Abdedaim Chérif participe au Salon international du livre d'Alger (SILA) avec deux nouveaux ouvrages, le premier en langue française intitulé «Constantine, la saga des Beys» et le second en arabe titré «Touhfat el malhoune mine djawahire el malhoune». Le livre «Constantine, la saga des Beys» de 230 pages, retrace près de trois siècles et demi de la présence turque à Constantine (1518-1848), a affirmé l'essayiste chercheur en histoire et scénariste, rappelant la particularité de cette époque qui avait été marquée par une succession de quarante-cinq beys avec une alternance de grands hommes aux œuvres impérisables, de beys à la cruauté légendaire et d'autres au passage éphémère. Ce livre est revenu sur la fin de règne des Beys de Constantine dont certains ont été victimes d'assassinats violents, d'autres assassinés

ou emprisonnés et les rares beys qui ont eu droit à une mort naturelle, a détaillé l'écrivain, précisant que son livre évoque également les procédés singuliers de gouvernement de l'époque, de guerres entremêlées de succès et de revers, et de révoltes populaires continuelles.

L'écrivain a consacré, bien évidemment, plusieurs pages de son livre à Constantine du Bey légendaire, Salah Bey, qui a marqué la ville au point de devenir un de ses symboles aux côtés d'Ahmed Bey, réputé pour son acharnement dans la lutte contre l'occupant français, a encore souligné M. Abdedaim, qui a affirmé que son livre avait suscité l'intérêt de plusieurs intellectuels intéressés par l'histoire ottomane en Algérie. Loin des palais des Beys et leurs histoires, l'écrivain Abdedaim a également édité en octobre 2015 un livre intitulé «Touhfat el malhoune mine djawahire el malhoune» de 420 pages

en arabe, contenant pas moins de 36 quassida, 8 nafahat et 26 roubaiyat consacrés à des madihs pour le Prophète Mohamed (QSSSL) et à des sujets d'ordre social agrémentés de morales et de leçons dans la vie, a souligné le même écrivain.

Parmi ces qasidas figure une correspondance, un échange de

deux lettres sous forme de poèmes entre le poète et feu cheikh Mahboub Stambouli, a-t-on noté.

«Boussouf, le révolutionnaire aux gants de velours» (2004), «Aux portes de la médiation» et «Le bouquet entaché», figurent parmi les œuvres de l'écrivain.

R. C.

20^e Sila

Le prix de la nouvelle fantastique attribué à Walid Sidi Saïd

Le jeune nouvelliste Walid Sidi Saïd a reçu, mardi, le Prix de la nouvelle fantastique du deuxième concours de la nouvelle organisé par l'Institut français d'Alger (Ifa), pour son texte «Les carnets du Wastland». Walid Sidi Saïd a été sélectionné parmi neuf autres nouvellistes concourant sur le thème de «climats». Les textes des dix auteurs choisis ont été publiés dans un recueil de nouvelles fantastiques sorti chez l'éditeur algérien Média-plus sous le titre «Désordres climatiques», un ouvrage collectif en vente depuis quelques semaines. Des textes de jeunes auteurs comme Ryma Dib, Nesrine Filali, Kahina Hadjara, Mahdi Yacine Roubi, ou encore Anis Saïdoun, figurent

également dans l'ouvrage collectif. Réservé aux auteurs âgés de 18 à 35 ans, ce concours, parrainé par la romancière Maïssa Bey, vise à faire émerger de nouvelles plumes algériennes d'expression française en publiant chaque année un recueil de dix auteurs. Lors de la cérémonie de remise du prix, organisé au stand Espace France, les responsables de l'Ifa ont également dévoilé le thème du concours 2016 de la nouvelle fantastique. Le thème arrêté pour la troisième édition du concours, «Les feux du stade», a été choisi pour célébrer le sport et les grandes manifestations sportives de l'année 2016.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Plais des expositions Safex
Jusqu'au 7 novembre :
Salon international du livre
d'Alger.

Galerie Ezzoua'art
Jusqu'au 12 novembre :
Exposition de l'atelier Soupçon
d'art, intitulée «La céramique
autrement». Cet atelier est animé
par Rachida et Samia Merzouk et
le plasticien Karim Sergoua.

Galerie d'art Dar El-Kenz
Jusqu'au 14 novembre :
Quinzième Salon d'automne du
petit format, avec la participation
d'une vingtaine d'artistes dont
Bettina Heinen-Ayech, Myriem Aït
El-Hara, Moncef Guita,
Noureddine Chegrane, Mohamed
Massen, Hellal Zoubir et Moussa
Bourdine.

Galerie d'art Sirius
Jusqu'au 5 novembre :
«Exposition d'automne» de l'artis-
te Moussa Bourdine.

Institut français d'Alger
12 novembre :
Spectacle musical avec l'auteur et
compositeur «Le Larron».

Théâtre national algérien
7 novembre :
Soirée de musique et danse
coréenne animée par la troupe de
musique traditionnelle «Coreya» et
celle de street-dance «B-Boy».

Coup-franc direct



La vérité fait mal

Par Mahfoud M.

Encore une fois, le coach national Christian Gourcuff a fait un constat amer sur les joueurs locaux après avoir suivi quelques matchs du championnat de Ligue I, en plus de la finale de la Supercoupe d'Algérie. Pour lui, les joueurs du cru n'ont rien démontré et il lui sera donc difficile d'en convoquer certains surtout qu'ils n'ont pas eu le rendement escompté. Encore une fois Gourcuff dit une vérité que tout le monde tente d'occulter, à savoir que les joueurs locaux ne se donnent pas à fond sur le terrain et ne sont surtout pas réguliers ni même disciplinés tactiquement. Il ne faudra pas, ensuite, en vouloir au coach national si les joueurs n'arrivent pas à le convaincre par leur rendement. Comment peut-on attendre quoi que ce soit de joueurs qui ne montrent pas une certaine maîtrise sur le terrain et ne se donnent pas à fond, alors que la logique voudrait qu'ils s'appliquent sachant que le sélectionneur national se déplace pour les voir à l'œuvre. Ces éléments savent que tout effort est récompensé et que s'ils ne se donnent pas à fond lors des matchs du championnat ils ne pourront pas prétendre à faire partie de la sélection nationale. Une convocation ça se mérite sur le terrain, ça ne se donne pas.

M. M.

SC Qatar

Halliche reprendra l'entraînement en décembre

LE DÉFENSEUR international algérien du Qatar SC (division 1 qatarie), Rafik Halliche, remis d'une blessure au genou, reprendra l'entraînement collectif au début du mois de décembre, en vue de son retour à la compétition pendant la phase retour du championnat qatari de football, rapporte mardi le quotidien locale *Ech-Charq*. Victime d'une blessure aux ligaments croisés du genou en mai dernier lors du match de son équipe face à Chaïhania (victoire 4-1), en quarts de finale de la coupe du Qatar, Halliche se contente actuellement d'un travail spécifique en solo, selon la même source. Cette blessure avait poussé le joueur de 28 ans à passer sur le billard. L'ancien

sociétaire du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne) avait été contraint de faire l'impasse sur les deux premiers matchs de l'équipe nationale aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, face aux Seychelles (4-0) et au Lesotho (3-1). Il devrait effectuer son retour chez les Verts lors du troisième match en déplacement face à l'Éthiopie en mars prochain, d'autant que la charnière centrale des Verts constitue actuellement le maillon faible de la sélection, selon les analystes. Halliche avait rejoint le Qatar SC l'été dernier après l'expiration de son contrat avec le club portugais d'Academica Coimbra.

Championnat d'Afrique (handi-basket)/messieurs

L'Algérie domine le Nigeria

LA SÉLECTION algérienne masculine de basket-ball sur fauteuil roulant a battu le Nigeria 75 à 40 (19-12), (14-12), (20-9) et (22-7) mardi soir à la salle de Staoueli pour le compte de la 4e journée du championnat d'Afrique des nations de handi-basket (messieurs et dames) qui se déroule à Alger (31 octobre-7 novembre). Les Algériens gagnent ainsi leur 4e match, après avoir surclassé l'Égypte 67 à 58, puis l'Afrique du Sud 64 à 57 et le Maroc (63-56). Dans les autres rencontres de cette 4e journée disputées également mardi, l'Égypte a pris le meilleur sur la Libye (99-38) et l'Afrique du Sud a battu le Maroc

65 à 60. Dans son dernier match en phase de poule l'Algérie jouera face à la Libye mercredi. Le match débutera à 19h00. Six sélections masculines et quatre féminines représentant six pays se en concurrence à Alger pour deux billets qualificatifs aux Jeux Paralympiques 2016 de Rio. Le championnat d'Afrique des nations handi-basket se déroule en poule unique pour dégager les qualifiés en demi-finales, chez les dames comme en messieurs. Les demi-finales sont prévues le 6 novembre, alors que les finales masculine et féminine ont été programmées pour le samedi 7 novembre.

Equipe nationale olympique

Rachid Ait Athmane en renfort face à la Tunisie

LE MILIEU de terrain algérien du Sporting Gijon (Liga espagnole de football), Rachid Ait Athmane, a reçu une convocation pour le match amical de l'équipe algérienne des moins de 23 ans (U-23) face à la Tunisie, le 16 novembre au stade Radès à Tunis, rapporte mardi le site officiel de son club. Le joueur âgé de 22 ans, formé au RC Lens (France) rejoindra les rangs de la sélection au lendemain du match en déplacement face à l'Atletico Madrid, dimanche prochain, dans le cadre de la 11e journée du championnat d'Espagne, selon la même source. La sélection olympique, sous la conduite du technicien suisse Pierre-André Schurmann, entamera à partir de lundi 9 novembre un stage bloqué au Centre technique national

de Sidi Moussa (Alger). Avec la convocation de Rachid Ait Athmane, le nombre de joueurs algériens évoluant à l'étranger au sein des U-23 est désormais de deux après le défenseur de Montpellier (France) Rami Bensebaini. L'Algérie prépare le championnat d'Afrique des U-23 prévu au Sénégal du 28 novembre au 12 décembre, qualificatif aux Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro. Au premier tour de cette compétition, l'Algérie évoluera dans le groupe B avec l'Égypte, le Nigeria, et le Mali. Le groupe A est constitué du Sénégal (pays hôte), de la Tunisie, de l'Afrique du Sud, et de la Zambie. Les trois premiers se qualifieront pour le tournoi olympique de Rio.

Ligue I Mobilis (11e Journée)

Le dauphin en danger

En l'absence du leader, l'USMA, qui prépare la finale retour de la Ligue des champions d'Afrique, le dauphin, le DRB Tadjenant, tentera de se rapprocher de la formation usmiste à l'occasion de son déplacement, ce vendredi, pour le compte de la onzième journée de la Ligue I à Oran pour croiser le fer avec le Mouloudia local.

Par Mahfoud M.

Les gars de Tadjenant auront fort à faire face à des Hamraouas plus que jamais décidé à se révolter pour sortir de cette situation difficile dans laquelle ils se trouvent. Les coéquipiers de l'ancien international Khaled Lemmouchia sont décidés à prendre les trois points du succès pour sortir de la zone rouge. Malgré cela, le DRBT souhaite créer une autre surprise et revenir avec un résultat probant même si cela ne sera pas facile. L'affiche du jour sera sans doute ce match qui opposera la formation de l'Entente de Sétif à l'USM El Harrach. Ayant décroché tout récemment la Supercoupe d'Algérie, la formation sétifienne tentera de se transcender en championnat et revenir en force après avoir raté plusieurs points à domicile. De son côté, l'USMH, tenue en échec lors de la précédente journée par le MCO, souhaite se refaire une santé et éviter donc une autre contre-performance. La JS Kabylie qui reste sur une défaite face au NAHD se doit de se ressaisir au plus vite et enregistrer un nouveau départ en recevant l'USM Blida. Les poullains de Bijotat sont conscients de la délicatesse de



Tadjenant aura fort à faire

leur tâche et feront tout leur possible pour l'emporter. Le MO Béjaïa qui vient de perdre la Supercoupe d'Algérie fera tout son possible pour se reprendre et cela passe par un succès face à la JS Saoura. Le CS Constantine, dans la tourmente depuis quelques journées, se doit de se ressaisir ce vendredi face au RC Rélizane qui souhaite aussi se reprendre après la défaite à domicile face au CRB à domicile. Le CR Belouizdad, revigoré par son succès face au Rélizanais, se doivent de confirmer et ajouter une autre victoire à domicile face à l'ASM Oran. Enfin, le NAHD qui reste sur deux

victoires consécutives, se rend à Larba pour croiser le fer avec le RCA dans un match qui se joue à domicile.

M. M.

Programme des rencontres : Vendredi 06 novembre 2015 :

- MCO-DRBT (16h)
- CRB-ASMO (16h)
- RCA-NAHD (15h à huit clos)
- JSK-USMB (16h)
- ESS-USMH (18h)
- MOB-JSS (18h)
- CSC-RCR (16h)
- USMA-MCA (reporté)

Ligue II Mobilis/Matches avancés

Le choc à Chlef

Deux matchs avancés sont programmés pour demain pour le compte de la onzième journée de la Ligue II Mobilis. Ainsi, l'ASO Chlef donnera la réplique au leader, l'USM Bel-Abbès, alors que l'USMM Hadjout reçoit le Paradou AC. Le stade Boumezrag de Chlef accueillera donc le choc de la journée entre le leader et un de ses poursuivants directs. Les poullains du Français Guy Wallem, qui se sont bien repris ces dernières journées, tenteront

de bénéficier des facteurs du stade et du public pour battre le leader belabésien. La formation de l'ASO part, en effet, avec les faveurs du pronostic et est décidée à arracher les trois points du succès. Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe de la Mekerra qui ne déplacera pas en victime expiatoire et qui fera tout son possible pour l'emporter et enregistrer un autre résultat probant même si cela ne sera pas évident face à une équipe qui joue, tout comme elle, la

carte de l'accession en Ligue I. La formation de l'USMM Hadjout, qui lutte dans le bas du classement, doit se donner à fond pour tenter de prendre les trois points du match face au Paradou AC. Les gars de Marengo sont réputés intraitables chez eux, au stade du 5-Juillet de Hadjout. Toutefois, le PAC de Chérif El Ouzani ne se laissera certainement pas faire et souhaite se ressaisir après le dernier nul enregistré à domicile.

M.M.

Eliminatoires Coupe du monde 2018/ Tanzanie-Algérie

Les Taifa Stars en stage à Johannesburg

La sélection nationale de Tanzanie qui devait entamer mardi un stage de 10 jours à Muscat (Oman), a finalement opté pour Johannesburg (Afrique du Sud) en raison de problème de visas, a indiqué la Fédération tanzanienne de football (TFF). La Fédération a changé, à la dernière minute, le plan de préparation des Taifa Stars en prévision de la double confrontation contre l'Algérie en qualification pour le mondial 2018, en optant pour l'Afrique du Sud après le retard enregistré dans le traitement des dossiers de visas d'entrée au Sultanat d'Oman, précise la même source. Vingt quatre

joueurs parmi les 28 convoqués ont rallié Johannesburg pour effectuer un stage d'une dizaine de jours sous la conduite du sélectionneur Charles Mkwasu. Les deux attaquants de TP Mazembe, Mbwana Samata et Thomas Ulimwengu rejoindront le reste du groupe à Johannesburg le 9 novembre après la finale retour de la Ligue des champions contre l'USM Alger, prévue le 8 novembre à Lubumbashi. Le troisième joueur professionnel Mrisho Ngasa qui évolue dans le championnat sud-africain, est déjà sur place. La Tanzanie accueillera l'Algérie le 14 novembre à 14h30 au

National Stadium de Dar Es Salam en match aller du second tour des éliminatoires du mondial Russie-2018. La manche retour aura lieu trois jours plus tard, le 17 novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker à Blida. La Tanzanie s'est qualifiée pour le second tour des éliminatoires aux dépens du Malawi (2-0, 0-1). Le vainqueur de la double confrontation entre la Tanzanie et l'Algérie se qualifiera pour la troisième et dernière tour qualificatif qui regroupera 20 équipes qui seront scindées en cinq groupes de 4. Les premiers de chaque groupe se qualifieront pour le Mondial 2018 en Russie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Rallye Raid «Sahari international» d'Algérie

Encore une étape annulée



LA 3^e étape du Rallye Raid «Sahari international» d'Algérie, prévue hier entre Al-Ménia et Timimoun sur une distance de 250 km (piste et dunes), a été annulée suite à l'important retard pris par le départ de la caravane. «Après avoir accusé un tel retard, les concurrents allaient sûrement arriver très tard dans la nuit à Timimoun», ont estimé les organisateurs avant de «prendre la sage décision d'annuler cette course», a-t-on expliqué à l'APS sur place. C'est la 2^e étape annulée sur les trois prévues jusqu'ici, après la première étape, Alger-Laghouat (350 km sur asphalte), non disputée pour des «raisons sécuritaires», notamment, à cause de l'important trafic de

pois lourds et de semi-remorques. Seule la 2^e étape, Laghouat-Al-Ménia a été disputée, avec une nette domination des pilotes algériens, ayant monopolisé les trois marches du podium. Fodil Allahom, secrétaire d'El Mouradia Club, caracole en tête de ce classement provisoire, avec un chrono de 6 heures 39 minutes et 40 secondes, suivi de ses compatriotes Illahoum Benmansour, 2^e en 6 heures 49 minutes et 10 secondes et Youcef Rouabah, 3^e en 6 heures 51 minutes et 26 secondes. Trente-neuf motos et 20 véhicules de type 4x4 ont pris part à cette 2^e étape, disputée en formule «Chrono» sur une distance de 350 km. **Anis S.**

Cap sur la réalisation de drones

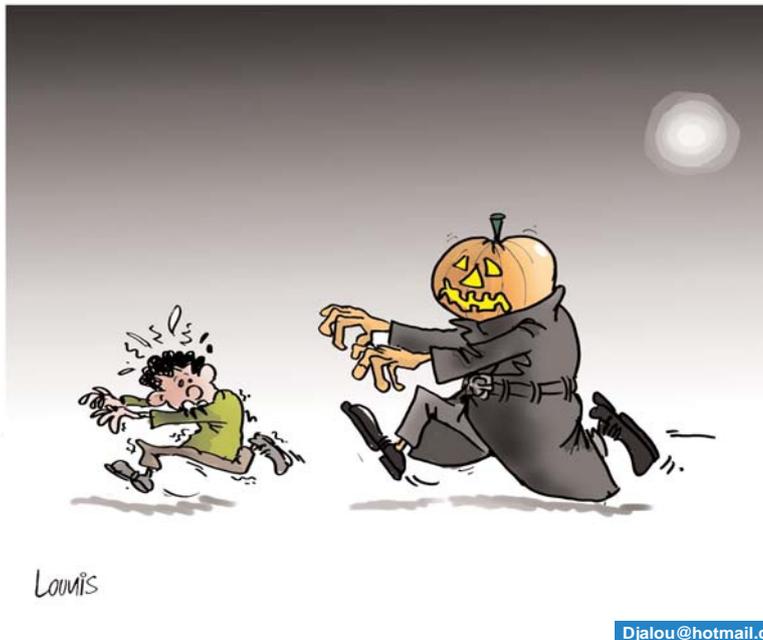
Plaidoyer pour la création d'un réseau national de compétences

LA CRÉATION d'un réseau national de compétences dédié à la réalisation de drones «made in Algeria» a été vivement recommandée, hier à Oran, par les participants à la 2^e Conférence internationale sur les sciences aéronautiques. Cette proposition a pour but de «réunir l'ensemble des acteurs du secteur, académiques et économiques, à l'effet de mettre en place une industrie 100% algérienne dans le segment aéronautique», a précisé à l'APS P' Bachir Imine, président de la rencontre, tenue deux jours durant à l'Université des Sciences et de la technologie Mohamed-Boudiaf (USTO-MB). «La réflexion émise dans ce sens s'étend aussi aux compétences nationales établies à l'étranger, à l'instar des chercheurs ayant participé à la manifestation scientifique qui se sont tous montrés enthousiasmés par la perspective de contribuer au montage d'un projet en Algérie», a-t-il souligné. La mise en réseau des compétences universitaires et des opérateurs économiques permettra de «réaliser des drones à même de répondre avec efficacité aux attentes des secteurs utilisateurs», a fait valoir P' Imine, également directeur du Laboratoire d'aéronautique et systèmes propulsifs (LASP) de l'USTO-MB. La Conférence a en outre constitué

une opportunité pour suggérer la création, au sein de l'USTO-MB, d'un département dédié à la mécanique de l'aviation légère, et ce, pour favoriser l'émergence de nouveaux parcours de formation au profit des étudiants. Les activités de recherche dans ce domaine sont actuellement prises en charge par le LASP qui a vu ses équipes produire plusieurs prototypes de drones de basse altitude et des maquettes d'autres appareils de moyenne altitude. Une centaine de chercheurs, dont une majorité de compétences algériennes, ont pris part à cette rencontre marquée par la mise en relief des avancées technologiques au travers de conférences et ateliers axés notamment sur l'aérodynamique, la combustion, les structures et les matériaux. Les drones qui sont également appelés «véhicules aériens autonomes (UAV)» constituent, grâce aux images transmises par la caméra embarquée, de précieux outils pour les secteurs utilisateurs comme les institutions chargées de la surveillance des frontières, du contrôle de la pêche, de la surveillance des forêts, des prévisions météorologiques et de la régulation du trafic routier.

Samia G.

LE PHÉNOMÈNE DE KIDNAPPING FAIT PEUR AUX ENFANTS



Djalou@hotmail.com

Une tentative de trafic déjouée près des frontières Ouest

Près de 67 quintaux de déchets de cuivre récupérés

■ Cette opération a permis la récupération de deux fourgons et d'une voiture, abandonnés par leurs conducteurs qui ont réussi à prendre la fuite à la vue des gendarmes.

Par Slim O.

Les services de la Gendarmerie nationale ont mis en échec, près de la zone frontalière ouest, une tentative de trafic de 65 quintaux et 90 kilos de déchets de cuivre destinés à la contrebande, a-t-on appris, hier à Oran, auprès de ce corps sécuritaire. C'est lors d'une patrouille sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale de Maghnia (Tlemcen), que les gendarmes de la compagnie territoriale ont arrêté deux personnes à bord d'un véhicule utilitaire qui servaient d'éclaireurs, ouvrant la

voie à d'autres véhicules transportant les déchets de cuivre. Cette opération a permis la récupération de deux fourgons et d'une voiture, abandonnés par leurs conducteurs qui ont réussi à prendre la fuite à la vue des gendarmes. La fouille de ces véhicules a permis la découverte et la saisie de ladite quantité de déchets de cuivre ainsi que 1 500 cartouches de cigarettes destinées également

à la contrebande. Par ailleurs, dans la wilaya de Mascara, les gendarmes de la brigade d'Ain Fares ont interpellé, au niveau d'un barrage sur le tronçon de l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit Ras Ain Amirouche, dans la commune d'Oggaz, une personne transportant 1 670 pétards à bord d'un véhicule de location. Une enquête a été ouverte à ce sujet, ajoute-t-on de même source. **S. O./APS**

Lignes vers Taghzouyt et Aïn Skhounne à Béjaïa Transporteurs en colère

LES TRANSPORTEURS des lignes urbaines N° 02 et 10 reliant la porte Sarazine aux villages Taghzouyt et Aïn Skhounne dans la commune de Béjaïa ont débrayé une nouvelle fois hier. Ils se sont donnés rendez-vous devant le siège de la mairie de Béjaïa où ils ont observé un rassemblement de protestation au cours duquel ils ont interpellé les autorités locales et exigé le respect des engagements pris antérieurement envers eux et envers la populations des villages Taghzouyt et Aïn Skhounne pour l'aménagement de la route dégradée depuis de très longs

mois. Les transporteurs ont dénoncé la lenteur des travaux de réalisation d'un réseau d'assainissement sur cette route. Des travaux qui entraînent en dépit des plaintes déposées auprès des autorités pour que l'entreprise améliore le rythme des travaux par le renforcement de son chantier en effectif et en engins. Les protestataires devaient être reçus par des responsables de l'APC. Pour rappel, les responsables de l'APC leur ont promis que la route sera réaménagée une fois le projet en cours achevé et que les travaux engagés sur place seront hâtés. **H. C.**

Coopération

L'Algérie prête à former la police palestinienne

LE MINISTRE de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a réaffirmé, hier à Alger, le soutien de l'Algérie à la Palestine, soulignant qu'elle était prête à dispenser des formations au profit de la police et de la Protection civile palestiniennes. M. Bedoui, qui recevait l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Louai Aissa, a réaffirmé «le plein soutien de l'Algérie à la Palestine en assurant des formations au profit des agents de la police et de la Protection civile de ce pays», indique hier un communiqué du ministère. **G. H.**